

Assemblée générale
Mardi 6 mai 2025 à 19h30
A ESPAS, salle de colloque, 1^{er} étage
Rue des Oeuches 10 à Moutier

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et liste de présence
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 07 mai 2024
4. Approbation du rapport des co-présidents
5. Approbation du rapport de la direction
6. Présentation des comptes 2024
 - Rapport de l'organe de révision des comptes 2024
 - Approbation des comptes 2024
7. Approbation du budget 2025
8. Avenir d'ESPAS – point de situation
9. Divers

Moutier, le 6 mai 2025/jr

Procès-verbal

1. Bienvenue et liste de présence

Le coprésident Pierre Coullery préside l'Assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il informe que la convocation de l'Assemblée générale d'ESPAS 2025 s'est faite via la publication dans la feuille officielle d'avis du district de Moutier, numéro 12 du 2 avril 2025, avec mention des points à l'ordre du jour.

A ce propos, Pierre Coullery demande s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

En ce qui concerne les présences :

- sont excusées pour les membres collectifs : la Commune mixte de Corcelles, la Paroisse de Moutier et la Commune d'Eschert.

2. Désignation des scrutateurs

Est désigné comme scrutateur : René Schrameck.

Il y a 12 ayants droits, c'est-à-dire 12 personnes pouvant voter.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 mai 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du rapport des co-présidents

Mesdames, Messieurs,

L'année écoulée a été marquée par deux défis majeurs pour notre service :

- La préparation du transfert du service ESPAS au canton du Jura.
- La réorganisation des périmètres des Services d'Aide et de Soins à domicile (SAD) dans le canton de Berne.

Le 6 septembre 2024, le canton du Jura a pris une décision importante concernant ESPAS. Il a été confirmé que notre service resterait indépendant tout en bénéficiant d'un contrat de prestations avec le canton. De plus, ESPAS a été reconnu d'utilité publique, ce qui implique un financement assuré pour les années à venir. La durée de ce contrat est fixée pour la période 2026-2029, avec une réévaluation prévue à son terme.

En octobre 2024, le canton de Berne a défini les nouveaux périmètres des SAD. L'un de ces périmètres englobe l'ensemble du Jura bernois. Ces nouveaux secteurs ont été mis au concours, conformément aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour la période 2026-2029.

Pour répondre à cet appel d'offres, les 6 services du Jura bernois ont pris l'initiative de fonder une société simple. Ensemble, ils ont déposé une soumission en tant que communauté de soumissionnaires. Chaque service continuera à desservir son périmètre actuel de manière autonome, tout en assurant collectivement les prestations de SAD sur l'ensemble du territoire du Jura bernois.

Cette nouvelle procédure de soumission a engendré une charge de travail considérable pour notre service. Nous estimons qu'elle a nécessité au minimum un mois de travail pour 3 personnes, et ce, uniquement pour conserver le même mandat qu'auparavant (moins la ville de Moutier).

Pour les 4 années à venir, ESPAS souhaite demeurer un service indépendant, à cheval sur deux cantons. Cette situation nous impose une gestion adaptée afin de répondre aux exigences différenciées des cantons du Jura et de Berne.

La situation financière est stable. La surveillance des charges et la recherche d'économies potentielles restent, comme par le passé, des tâches importantes. Le comité est régulièrement tenu informé par la direction de l'évolution financière du service. Il veille à une bonne gestion des heures (supplémentaires ou négatives), sachant que l'équilibre entre les prestations à fournir à nos client-e-s et la dotation en personnel est toujours difficile à trouver.

Le comité est resté stable en 2024. Il est constitué d'Eliane Piquerez, Virginie Heyer, Claire-Lise Coste, et des deux coprésidents Pierre Coullery et Andreas Imboden. Une tâche qui nous incombe toujours est de compléter et de rajeunir le comité. Nous en profitons, comme dans les années précédentes, pour lancer un appel aux candidatures, qui sont toujours les bienvenues. Nous pouvons assurer que le travail du comité, qui est avant tout stratégique, est très intéressant et ne représente pas une charge insurmontable.

Nos remerciements vont au personnel d'ESPAS, tant au niveau de l'administration que des prestations fournies à nos client-e-s, pour la grande qualité de son travail, ainsi qu'à la direction et aux cadres pour leur très bonne gestion durant la période de transition particulière que nous vivons. Un merci en particulier à notre directrice, Noémie Koller, pour son engagement, son professionnalisme, sa vision stratégique, et la très bonne collaboration qu'elle entretient avec le comité.

Les coprésidents

Andreas Imboden Pierre Coullery



Le rapport des co-présidents est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du rapport de la direction

Noémie Koller fait part qu'elle va faire un rapide résumé de son rapport comme tout le monde en a déjà pris connaissance.

« La santé est le bien le plus précieux que nous possédons, et pourtant, nous ne réalisons sa valeur que lorsqu'elle nous fait défaut. »

Arthur Schopenhauer

Dans le domaine des soins à domicile, cette citation résonne avec une intensité particulière. Chaque jour, nous constatons combien la santé influence la qualité de vie. Prendre soin des autres, c'est aussi veiller à la solidité de notre organisation, à l'engagement de nos équipes et à la pérennité de notre mission.

L'année écoulée a été marquée par des défis, des évolutions et des adaptations constantes. Face aux exigences croissantes du secteur, ESPAS a su maintenir un haut niveau de soins et favoriser un environnement de travail propice au bien-être des collaborateurs. Au cœur de notre engagement commun demeure une conviction forte : une équipe en bonne santé (physiquement, psychologiquement et professionnellement) est la clé pour offrir un travail de qualité et se sentir bien dans sa profession à long terme. Ce rapport revient sur les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives qui guideront ESPAS en 2025.

Structuration et renforcement du système qualité

Les travaux liés à notre activité et à l'application ESPAS sont désormais finalisés. Notre système qualité est accessible en tout temps, garantissant une mise à jour et une consultation continue des référentiels et bonnes pratiques.

L'application ESPAS devient une véritable plateforme collaborative, offrant :

- ✓ Un partage sécurisé des informations officielles.
- ✓ Des communications internes fluides.
- ✓ Des vidéos de soins et des directives de travail centralisées.

Cette digitalisation renforce la confidentialité et l'efficacité de nos processus internes. Elle permet également la vulgarisation et la mutualisation des compétences ressources pour chaque collaborateur.

Vision stratégique et consolidation de nos acquis

ESPAS a consacré de nombreuses heures à la réflexion stratégique, aux analyses et à la coordination afin de garantir une stabilité maximale pour nos patients et nos collaborateurs dans les années à venir.

L'objectif étant d'anticiper les évolutions dues aux décisions politiques impactantes, ainsi que celles du secteur de la santé, en adaptant nos modèles de fonctionnement et nos axes stratégiques.

En résumé, nous nous dirigeons vers un maintien de nos acquis, tout en y intégrant :

- ✓ Le développement du travail en réseau afin de répondre à la vision stratégique de la politique de santé. Celui-ci vise au travers des collaborations,

l'amélioration du suivi et du partage d'informations dans la trajectoire du patient, tout en maintenant les évolutions des coûts de la santé.

- ✓ Optimisation des ressources humaines et matérielles. La bonne personne avec les bonnes compétences au bon endroit.
- ✓ Diversification des prestations pour mieux couvrir les besoins émergents et alléger les pôles de soins (urgences, hôpital de jour, médecin traitant) en proposant la prise en charge d'actes techniques ne nécessitant pas un support médical en continu.

L'implication des compétences des infirmières qualifiées ou spécialisées démontre que le partage des charges est possible et qu'un service comme ESPAS peut proposer des soins au domicile du patient, mais peut aussi être un relais, dans ses propres locaux, pour la prise en charge de prestations ciblées.

Soumission pour le mandat de prestations (soins) pour la couronne prévôtoise

Une soumission est en cours pour assurer la prise en charge des clients de la couronne prévôtoise par ESPAS pour les années à venir. ESPAS continuera coûte que coûte à prendre en charge l'ensemble de ses clients en 2026, avec ou sans l'obtention du mandat comportant l'obligation cantonale de prise en charge des soins. Néanmoins, sans celui-ci, les subventions cantonales seraient nettement plus basses et cela pénaliserait la rentabilité de l'activité. Toutefois, nous avons de bonnes chances de remporter cet appel d'offres et restons très confiants. Nous avons constaté avec reconnaissance que nos collègues des SAD du Jura bernois nous soutenaient dans cette démarche. Ce soutien a été très apprécié par notre service. Nous attendons la décision du canton de Berne qui arrivera au printemps 2025.

Obtention du droit de pratique dans le canton du Jura

ESPAS a mené des discussions avec le canton du Jura afin d'obtenir un droit de pratique sur ce territoire et surtout la reconnaissance d'utilité publique pour la ville de Moutier. Cette reconnaissance officielle marque une avancée stratégique majeure, ouvrant de nouvelles opportunités pour nos activités sur le territoire jurassien.

Développement des collaborations avec l'HAD et le Réseau de l'Arc

Notre engagement dans la collaboration de l'hospitalisation à domicile (HAD) et les soins intégrés au sein du Réseau de l'Arc s'est renforcé en 2024. ESPAS a été invité à coanimer une conférence à Interlaken, organisée par le groupe Swiss Medical Network. Notre intervention sur l'implémentation de l'HAD en collaboration avec les soins à domicile a suscité un fort intérêt, renforçant ainsi notre position « d'expert partenaire » dans le domaine ambulatoire.

Digitalisation de la téléphonie avec le système 3CX

Dans notre démarche d'optimisation des outils, nous avons mis en place le système 3CX de digitalisation de la téléphonie. Ce dispositif offre :

- ✓ Une ergonomie améliorée grâce au mode mains libres.
- ✓ Un chat interne et des outils de dialogue optimisés.

Développement des compétences et spécialisation des équipes

Le renforcement des compétences a été une priorité, avec la montée en puissance de groupes ressources spécialisés.

Groupes ressources en plaies et cicatrisation

2 collaboratrices ont obtenu un CAS en plaies et cicatrisation, leur permettant d'assurer :

- ✓ Une prise en charge experte des plaies complexes.
- ✓ Un soutien clinique aux équipes.
- ✓ Une formation continue en interne.
- ✓ Une collaboration renforcée avec les médecins.

Groupes ressources en soins palliatifs

2 spécialistes en soins palliatifs sont certifiées à ESPAS, avec pour mission :

- ✓ L'amélioration de l'accompagnement des soins et spécifiquement des fins de vie.
- ✓ Le soutien aux équipes pour la gestion des symptômes complexes.
- ✓ Le développement de formations internes.
- ✓ La consolidation des collaborations avec les réseaux spécialisés.

Groupe en santé mentale

2 spécialistes certifiées ainsi qu'une équipe formée ont pour mission :

- ✓ La prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de souffrance ou dans le besoin.
- ✓ Le suivi et la gestion des médicaments. L'utilisation d'outils et de stratégies permettant aux personnes atteintes dans leur santé mentale de rester à domicile en sécurité.
- ✓ Le soutien et la formation interne des équipes.
- ✓ La consolidation et le travail en réseau avec les partenaires spécialisés.

Noémie Koller insiste sur le fait qu'il y a eu un développement des compétences, avec plusieurs formations de CAS qui ont été suivies. Elle profite d'ailleurs pour remercier les personnes pour leur investissement.

Réintroduction des prestations d'aide à domicile

Face aux exigences cantonales jurassiennes en matière de soins à domicile, ESPAS réintroduira dès le 1^{er} janvier 2026 une prestation d'aide pour les clients de Moutier et éventuellement, selon les possibilités, de la couronne.

Cette prestation vise à :

- ✓ Accompagner les personnes en perte d'autonomie.
- ✓ Compléter les soins infirmiers par un soutien quotidien dans le ménage, les commissions, les repas, etc.

ESPAS créera en 2025 une équipe dédiée et qualifiée pour assurer cette mission. Plusieurs pistes sont à explorer. Nous pouvons, pour cette mise en place, bénéficier du soutien et des connaissances terrain de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile jurassienne qui dispense cette prestation depuis de nombreuses années déjà.

Conclusion : un engagement renouvelé pour 2025

L'année 2024 a été riche en défis et en réalisations. De surcroît, elle a été difficile en termes de charges de travail administratives.

Dans un contexte politique et économique en mutation, ESPAS a su maintenir une organisation stable, efficace et innovante.

Nos succès reposent sur l'engagement collectif, l'esprit d'initiative et la mise en valeur des compétences de chaque membre de l'équipe. ESPAS est plus qu'un service de soins : c'est une communauté engagée, unie par une même mission.

Nous entamons 2025 avec ambition et détermination, en plaçant l'humain et la qualité au cœur de nos actions. Merci à chacune et à chacun d'avoir contribué à cette dynamique positive. Ensemble, nous poursuivrons cette belle aventure.

En route pour 2025 !

Moutier, le 24 mars 2025

Noémie Koller

Directrice



Le rapport de la direction est approuvé à l'unanimité.

6. Présentation des comptes 2024

Le responsable administratif et financier, Quentin Saner invite les personnes présentes à se munir du rapport pour consulter les comptes.

Quentin Saner commence par lire le rapport de l'organe de révision des comptes 2024 puis présente le bilan 2024.

Analyse globale du bilan au 31.12.2024 – ESPAS

ACTIF

L'exercice 2024 se caractérise par une croissance du total du bilan de +13.4% atteignant CHF 2'100'283 contre CHF 1'851'509 en 2023. Cette progression reflète une bonne dynamique d'activité et une gestion prudente des ressources (consolidation).

L'actif circulant progresse de CHF 260'126 (+18.3%), porté par une hausse significative de la trésorerie de +124'026 et une augmentation modérée des créances clients. Cette augmentation est un signe de bonne santé financière et de capacité à faire face aux engagements à court terme.

Les comptes de régularisation actifs augmentent de manière significative (+16%), passant de 551'669 à 640'895. Cette hausse s'explique par une augmentation des charges payées d'avance (primes aux assurances - LAA, IJM, PJ) ainsi que des produits à recevoir (subvention 4^{ème} trimestre environ +50'000)

PASSIF

Le capital étranger progresse de +208'247, essentiellement dû à une hausse des charges à payer (+49'638) ainsi qu'une hausse des provisions à long terme (+122'782).

Le capital de l'organisation reste robuste représentant 48% du total du passif, avec un bénéfice modéré sur l'exercice de CHF 12'527 venant renforcer les fonds propres.

Synthèse :

Le bilan 2024 traduit une situation financière saine, marquée par une progression équilibrée des actifs et des engagements. ESPAS affiche une gestion rigoureuse, soutenue par un renforcement de sa trésorerie et une politique prudente de provisionnement.

COMPTES D'EXPLOITATION

L'exercice 2024 n'a pas rencontré de grande variation, les charges et produits respectant globalement le budget 2024. Durant cet exercice, il n'y a pas eu de dépenses exceptionnelles. L'année 2024 a été marquée par une croissance équilibrée de nos produits et de nos charges, dans un contexte de gestion rigoureuse et d'évolution maîtrisée de notre activité.

Les charges de personnel, poste le plus important, ont progressé de manière contenue, en ligne avec le développement de l'institution et l'ajustement nécessaire des ressources en personnel pour maintenir la qualité de nos services

Les autres charges d'exploitation ont connu une hausse maîtrisée, liée principalement à la hausse du coût de nos licences informatiques.

Les produits d'exploitation ont augmenté de près de 7%, ce qui témoigne d'une capacité à répondre à une demande soutenue de prestations. En effet, une augmentation de +1'306 heures de soins ont été facturées entre 2023 et 2024.

L'exercice se clôt sur un bénéfice annuel de CHF 12'527, qui a permis une attribution aux réserves de CHF 221'80, renforçant ainsi notre stabilité financière pour l'avenir.

Ce résultat confirme la bonne santé financière de l'institution et la capacité à évoluer tout en restant fidèles à nos missions. Grâce à une gestion rigoureuse et une vision à long terme, ESPAS est en mesure d'assurer la continuité et le développement de ses prestations au service de la population.

Les comptes 2024 ainsi que le rapport de l'organe de contrôle sont approuvés à l'unanimité

7. Approbation du budget 2025

Le budget 2025 est proposé avec une indexation salariale ainsi que l'attribution du renchérissement cantonal de 1% ce qui représente un montant de plus de CHF 100'000 sur les salaires par rapport au budget 2024. Une augmentation des coûts de l'assurance accident a été budgétée à la suite du changement d'assurance en passant du Groupe Mutuel à Helsana. La bonne surprise de ce budget résulte des modifications du calcul de la subvention cantonale pour 2025 qui est favorable à ESPAS pour un montant estimé à CHF 27'000.

Salaires soins : Cette hausse reflète une indexation salariale, le renchérissement cantonal ainsi que d'une légère hausse des EPT.

Charges sociales : Corrélée à l'augmentation salariale, cette hausse est également liée à la modification du taux de l'assurance accident ainsi que de la prévoyance professionnelle qui a été sous-estimée au budget 2024 à la suite de plusieurs engagements dans le courant de l'année 2024.

Amortissement : progression très forte de +94.08 % liée à de nouveaux investissements (matériel) tels que véhicule, amortissement de l'application intranet.

Charge amortissement et informatique : Cette augmentation est majoritairement liée à une nouvelle augmentation des licences informatiques de notre partenaire ID pour 2025, ce dernier nous a informé d'une hausse entre 7 et 11%.

Produits de prestations OPAS : les recettes budgétées en 2025 ont été calculées sur les heures facturées de janvier à septembre 2024. Cette augmentation des heures 2024 impacte positivement le budget 2025.

Recettes nettes d'autres domaines spécialisés : l'augmentation des recettes d'autres domaines spécialisés résulte d'un contrat de services de buanderie avec Clair-Logis. En effet, sur demande du client, nous mettons du personnel à disposition. Finalement, il en résulte un déficit de CHF 11'248 après prélèvement dans les réserves pour CHF 75'092.

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

8. Avenir d'ESPAS – point de situation

À partir du 1^{er} janvier 2026, ESPAS rejoindra officiellement le canton du Jura. Il n'y aura aucune incidence sur les statuts de l'association, son fonctionnement, la CCT ou la prise en charge du personnel pour l'année 2026. Concernant le mandat cantonal pour les prestations de soins sur le Jura bernois (2026–2029), une soumission est en cours avec les cinq autres services de soins à domicile du Jura bernois. La décision est attendue cet été. En cas de succès, le financement sera consolidé pour la partie Couronne à hauteur de 2025. En cas d'échec, la prise en charge des clients de la Couronne sera maintenue, mais un manque à gagner pour ESPAS devra être évalué.

Pour la Commune de Moutier (dès 2026), celle-ci sera soumise aux obligations jurassiennes en matière de soins à domicile. Nous sommes actuellement encore en attente de l'autorisation de pratique et du contrat de prestations 2026–2029, attendus sous peu.

Au niveau de la prison régionale de Moutier qui sera devenue jurassienne dès le 1^{er} janvier 2026, la prise en charge des soins reste à définir. Un appel d'offres par le canton du Jura est prévu cet été. ESPAS espère pouvoir soumissionner pour conserver ce mandat important, à forte valeur ajoutée professionnelle et financière.

Sur le plan informatique, une réflexion est en cours sur un possible changement de prestataire, compte tenu de l'évolution des coûts et de la qualité des processus.

Nouveau point de santé - local (Oasis – rez-de-chaussée). ESPAS déplacera son dispensaire actuel au rez-de-chaussée et profitera de proposer un espace de soins pour prestations prescrites par les médecins traitants. L'objectif étant de travailler avec le réseau des médecins et hôpitaux et faciliter l'accès aux soins, tout en évitant aux bénéficiaires de devoir se déplacer vers les villes voisines, lorsque le soin peut être réalisé sur site par les infirmières spécialisées (plaies, pansements, prises de sang, examens de base, etc). Des contacts sont en cours avec les hôpitaux et prochainement avec les médecins pour évaluer les besoins effectifs et définir les prestations à offrir.

Pierre Coullery mentionne que les défis à relever sont nombreux et que l'activité semble en hausse continue.

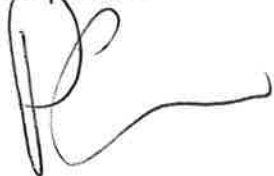
Monsieur Christophe Bichsel demande quand est-ce que le cabinet va ouvrir ? Noémie Koller l'informe que le projet démarrera en principe cet été.

9. Divers

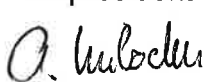
L'Assemblée est levée à 20h25.

ESPAS

Pierre Coullery
Co-président



Andreas Imboden
Co-président



Justine Rizzo
Pour le PV

